Département de Saône-et-Loire

République Française Date de convocation : 05 avril 2025

Date d'affichage et mise en ligne

: 10 avril 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES: Présents: Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, En exercice: 13 Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON Présents: 0 Représentés: Marie José BERNET par Catherine CANARD Votants: 10 Excusés: Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND Pour: 10 Absents: Contre: 0

Secrétaire de séance: Marie-Claude WILSON Abstentions: 0

Objet: Vote du compte de gestion - comm place marcs 2024

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur.

Résultat de fonc	tionnement 2024
Recettes	Dépenses
14 628,20 €	5 549,49 €
soit un résultat de	l'exercice 2024 de
9 078	3,71 €

Résultat d'investissement 2024		
Recettes	Dépenses	
7 760,89 €	28 659,83 €	
soit un résultat de	l'exercice 2024 de	
-20 89	98,94 €	

Résultat de l'exercice

déficitaire - 11 841,78 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 11 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2024 du receveur municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire.

Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance Marie-Claude WILSON

> Dépôt Préfecture de Saône et Loire Date de reception de l'AR 10/04/2025 071 217103852 20250409 DE 2025 10 DE

1